

## AVIS PUBLIC



### ASSEMBLÉES PUBLIQUES

*Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens*

#### **Les communications entre la Ville et les jeunes Information, services et participation citoyenne**

En collaboration avec le *Conseil jeunesse de Montréal*, la *Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens* invite les jeunes de 12 à 30 ans à participer à une consultation publique sur le thème des communications. Les jeunes sont-ils en communication avec la Ville ? Qu'est-ce qui les interpelle en tant que jeunes citoyens ? Ont-ils accès aux informations et aux services qui les intéressent ? Ont-ils la possibilité de faire connaître leurs points de vue ?

Les jeunes auront la possibilité de faire entendre leur voix en participant à l'une ou l'autre des quatre séances publiques prévues en septembre et en octobre. La commission accueillera les commentaires, suggestions et recommandations des jeunes sur le thème à l'étude.

DATES	Mardi 28 septembre 2010	Mercredi 6 octobre 2010	Jeudi 14 octobre 2010	Mercredi 20 octobre 2010
HEURE	19 h 00			
LIEUX	CÉGEP du Vieux-Montréal 255, rue Ontario Est Salle 482 A, 4 <sup>e</sup> étage Cafétéria Annexe	CÉGEP André-Laurendeau 1111, rue Lapierre Porte 4 Salle des Pas Perdus	Bibliothèque de Saint-Léonard 8420, boul. Lacordaire À l'intersection du boulevard Robert	Le 6767, Centre communautaire 6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, <b>Rez-de-chaussée</b>
ACCÈS <a href="http://stm.info">stm.info</a>	Métro Berri, 5 minutes de marche en direction Nord	Métro Angrignon Bus 113 Ouest	Métro Crémazie Bus 192 Est Métro Saint-Michel Bus 141 Est et 32 Nord	Métro Côte-des-Neiges ou Guy-Concordia Bus 165 Nord

#### **Accessibilité**

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande, en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance, et ce sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Il est à noter que les jeunes pourront s'exprimer en français ou en anglais.

Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe. Un feuillet d'introduction à cette assemblée publique est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville, à la Direction du greffe et via le portail de la Ville aux adresses suivantes : [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions) et [www.cjmtl.com](http://www.cjmtl.com)

Les personnes qui ne pourront se présenter à l'une ou l'autre des séances annoncées pourront tout de même nous faire parvenir leurs commentaires, au plus tard le 20 octobre 2010, à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

Renseignements : Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal, QC, H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3770  
Télécopieur : 514 872-5655  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)